

FIP CAPITAL SANTÉ PME II



LE FIP CAPITAL SANTÉ PME II EN BREF

Stratégie d'investissement	100% de PME éligibles
Type d'opérations recherché	Capital Développement
Secteurs d'activité privilégiés	Santé curative et préventive
Zone d'investissement	Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et PACA
Souscription minimale	1 part, 500€
TFAM_GD	4,68%
Durée de blocage des parts	6 ans pouvant aller jusqu'à 8 ans sur décision de la société de gestion, soit au plus tard jusqu'au 30/06/2021
Réduction d'impôt*	À L'ENTRÉE : <ul style="list-style-type: none">■ 50% de l'investissement en réduction d'ISF ou■ 18% de l'investissement en réduction d'IR À LA SORTIE : <ul style="list-style-type: none">■ 0% d'impôt sur les plus-values et les revenus perçus, hors prélèvements sociaux
Plafond de défiscalisation	<ul style="list-style-type: none">■ ISF: 18 000 € par foyer■ IR: 2 160 € pour un célibataire et 4 320 € pour un couple marié ou pacsé soumis à imposition commune

* Sous réserve du maintien du dispositif fiscal en vigueur au 31/01/2013.

RISQUES ASSOCIÉS À LA SOUSCRIPTION

RISQUES GÉNÉRAUX LIÉS AUX FIP

- **Risque de perte en capital:** la performance du Fonds n'est pas garantie et tout ou partie du capital investi par le porteur peut ne pas lui être restitué(e).
- **Risque lié au niveau de frais:** le niveau des frais auxquels peut être exposé le Fonds suppose qu'il puisse réaliser une certaine performance. A défaut, ces frais peuvent avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de l'investissement du porteur, qui donc peut ne pas être conforme aux objectifs initiaux.

RISQUES LIÉS À LA STRATÉGIE DE GESTION DU FONDS

- **Risque lié à l'absence de liquidité des titres non cotés:** le Fonds prenant des participations minoritaires dans des PME de proximité, principalement par souscription au capital de sociétés non cotées sur un marché réglementé français ou étranger, il pourra éprouver des difficultés à céder ses participations dans les délais et prix souhaités, si les engagements de liquidité signés n'étaient pas respectés.
- **Risque lié à la sélection des entreprises:** les critères de sélection des PME de proximité sont restrictifs et induisent des risques (non développement, non rentabilité) pouvant se traduire par la diminution de la valeur du montant investi par le Fonds, voire une perte totale de l'investissement réalisé.



SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DU FIP CAPITAL SANTÉ PME II

Les risques et la durée de blocage associés sont développés dans l'encart ci-contre.

EN CONTREPARTIE D'UN
BLOCAGE DE VOS PARTS
JUSQU'AU 30 JUIN 2019 AU
PLUS TÔT, PROROGÉABLE
JUSQU'AU 30 JUIN 2021
AU PLUS TARD

1

UNE RÉDUCTION D'IMPÔT IMMÉDIATE

La souscription au FIP Capital Santé PME II vous permet de bénéficier :

D'UNE RÉDUCTION D'ISF DE 50% du montant de votre souscription (hors droits d'entrée). La réduction est plafonnée à 18 000€ par an et par foyer.

OU D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU (IR) DE 18%

du montant de votre souscription (hors droits d'entrée). La réduction est plafonnée à 2 160€ par an pour un célibataire et à 4 320€ pour un couple marié ou pacsé soumis à imposition commune.

À la liquidation du Fonds, vous bénéficiez d'une **exonération d'Impôt sur le Revenu sur les plus-values et les revenus éventuellement perçus**, hors prélèvements sociaux.

Pour plus d'informations, le souscripteur est invité à consulter la Note sur la Fiscalité (non visée par l'AMF).

2

LA SANTÉ, UN SECTEUR PORTEUR

La stratégie d'investissement du FIP Capital Santé PME II consistera principalement à accompagner le développement d'entreprises dynamiques évoluant sur le secteur de la santé.

Ainsi, seront principalement ciblés :

■ **Les dispositifs médicaux et services liés à la santé curative :**

Établissements d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), cliniques, services à la personne, laboratoires d'analyses médicales, matériel médical, télémédecine, etc.

■ **Les activités liées à la santé préventive :**

Diététique, remise en forme, dermo-cosmétique, médecine douce, etc.

Selon Midi Capital, ces secteurs offrent une forte résistance en période de ralentissement économique et de bonnes perspectives de croissance.

3

UNE SÉLECTIVITÉ ET UN ACCOMPAGNEMENT UNIQUES

Midi Capital est un acteur de référence du capital investissement sur le segment des PME-PMI et dispose d'une des équipes les plus denses en France. L'équipe de Midi Capital rencontre ainsi chaque année plus de 600 chefs d'entreprise pour ne sélectionner que moins de 20 projets en moyenne, faisant ainsi preuve d'une grande sélectivité.

La sélection ainsi que l'accompagnement des chefs d'entreprise dans leurs prises de décision seront réalisés par :

■ **14 gérants expérimentés ;**

■ **une équipe de consultants externes, professionnels du secteur de la santé.**

WWW.

Calculez votre réduction d'impôt en un clic grâce à notre simulateur fiscal sur : www.midicapital.com

Les informations mentionnées dans cette brochure sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle au regard, notamment, des conséquences du plafonnement global des réductions d'impôts. Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du Fonds doit vous être remis avant toute souscription.

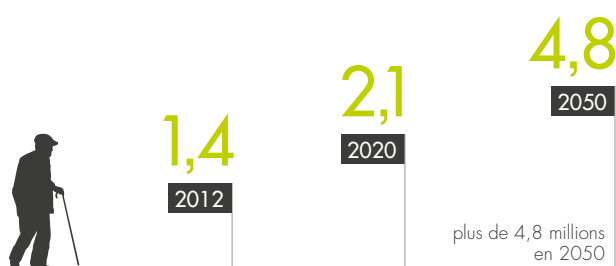
LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DU FIP CAPITAL SANTÉ PME II

■ POURQUOI LA SANTÉ ?

Les conditions de vie ont évolué rapidement et ont fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années.

Avec une espérance de vie allongée, l'identification de nouvelles pathologies, les progrès de la médecine, une augmentation des traitements de santé ou de bien-être, des régimes alimentaires et des soins du corps, la santé est au cœur des préoccupations des Français.

NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES
DE 85 ANS ET PLUS EN FRANCE (en millions)



Source: La documentation Française / dossier "La dépendance des personnes âgées: quels défis pour la France?" (mai 2011).

La France dispose d'un **savoir-faire reconnu** dans le domaine de la santé et des sciences de la vie, en particulier sur le marché des dispositifs médicaux et des services liés à la santé.

Le marché se caractérise par ailleurs par des **barrières à l'entrée importantes** (barrières technologiques, brevets, réglementation...) permettant de limiter la concurrence et de maîtriser les prix, constituant ainsi un environnement propice au développement des PME du secteur ainsi qu'à leur cession.

Précisons que la croissance éventuelle des secteurs illustrés ci-après n'est pas synonyme de performance du Fonds.

240 MD€
SOIT 12% DU PIB

CE SONT LES DÉPENSES COURANTES DE SANTÉ EN 2011, QUI PLACENT LA FRANCE AU 2^{ÈME} RANG MONDIAL DERRIÈRE LES ÉTATS-UNIS.

Source: Étude Drees 2012.

■ LE MARCHÉ DES SERVICES LIÉS À LA SANTÉ

Ce secteur, devenu un réel enjeu pour notre société, regroupe tous les services liés à la Santé et notamment les cliniques, les EHPAD, les services à la personne, les laboratoires d'analyses médicales, les centres de radiologie, etc.

FOCUS

LES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DES EHPAD



Le segment des EHPAD est sans aucun doute l'un de ceux dont la croissance sera la plus forte dans les prochaines années.

Avec des taux d'occupation proches de 95%, un chiffre d'affaires en croissance en 2012 et un environnement réglementaire favorable, ce

marché se caractérise par une forte présence des PME, notamment dans le grand Sud.

Source: Étude XERFI « Les maisons de retraite médicalisées », novembre 2012.

Par ailleurs, au-delà de la performance de l'activité d'exploitation, les EHPAD offrent une valeur d'actif tangible liée à la détention des murs.

EXEMPLE DE SOCIÉTÉ DÉJÀ DÉTENUE PAR DES FONDS GÉRÉS PAR MIDI CAPITAL:

GRUPE DE CLINIQUES SPÉCIALISÉES DANS LE TRAITEMENT DES MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LA DÉPENDANCE.

Le chiffre d'affaires de cette société est passé de 19 M€ à 26 M€ en 2 ans grâce, notamment, à son positionnement sur le marché spécifique des soins liés au vieillissement. La société poursuit maintenant son développement et se tourne vers l'international. Le Groupe est propriétaire des murs de ses établissements, ce qui présente un atout supplémentaire pour un investisseur.



■ LE MARCHÉ DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

Un marché en croissance structurelle de 5 à 10% par an porté par des facteurs pérennes (vieillesse, nouvelles pathologies) et le développement de nouvelles technologies.

Sur ce secteur combinant sciences de l'ingénierie et sciences de la médecine, la France excelle et offre un tissu industriel particulièrement dense avec près de 1 000 PME employant environ 65 000 salariés et réalisant plus de 15 MD€ de chiffre d'affaires.

FOCUS



L'INDUSTRIE DU DIAGNOSTIC MÉDICAL

Sur le secteur du diagnostic médical, la France représente 6% du marché mondial et 16% du marché européen avec une valeur estimée à 1,7 MD€ pour 200 entreprises dédiées.

En particulier, le diagnostic in vitro en France correspond à environ 10 000 emplois directs et plus de 60 000 emplois indirects.

Source : Étude PIPAME 2012.

■ LE MARCHÉ DE LA SANTÉ PRÉVENTIVE

Si de nouveaux services et de nouveaux dispositifs médicaux permettront de guérir et de contrôler toujours plus de maladies, on accorde aussi toujours plus d'importance à la prévention.

Cette évolution de la médecine curative à la médecine préventive est le principal changement dans nos rapports à la santé. Proche du concept de « vivre mieux », elle couvre des sujets concrets qui ont trait au bien-être : la cosmétique, la diététique, la remise en forme, les médecines douces, etc.

Le marché du bien-être pèse aujourd'hui en France 37,5 MD€, plus lourd que l'industrie de la mode et du luxe (35 MD€) et que l'industrie aéronautique et spatiale (32,1 MD€) et est en constante évolution.

FOCUS



L'INDUSTRIE COSMÉTIQUE EN FRANCE

Véritable fleuron de l'industrie française, le secteur des cosmétiques (soins, parfums et maquillage) ne connaît pas la crise.

Avec un chiffre d'affaires en croissance de 5% en 2012, l'industrie cosmétique est le deuxième contributeur au solde commercial total de la France derrière l'aéronautique. La France s'impose d'ailleurs comme la championne de l'exportation des cosmétiques en Europe.

Source : Étude XERFI 2012.

EXEMPLES DE SOCIÉTÉS DÉJÀ DÉTENUES PAR DES FONDS GÉRÉS PAR MIDI CAPITAL :



SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LES DISPOSITIFS DESTINÉS À LA CHIRURGIE VIDÉO ASSISTÉE À USAGE UNIQUE (ENDOSCOPIE).

Forte de 15 ans d'expérience sur la coelioscopie à usage unique, la société a étendu sa technologie unique à d'autres spécialités, et notamment l'arthroscopie, offrant des perspectives plus larges encore. Grâce à cette gamme et avec 70% de parts de marché dans les cliniques privées en France, la société se déploie aujourd'hui à l'international.



SOCIÉTÉ DE PRODUITS COSMÉTIQUES DÉDIÉS AUX GRANDES ET MOYENNES SURFACES.

Le chiffre d'affaires de cette PME sera passé de 4 M€ en 2006 à 20 M€ à fin 2012 grâce, notamment, à son positionnement bio en matière de crèmes solaires.

La société poursuit son développement et se tourne vers l'international avec l'acquisition récente de 2 sociétés fortement implantées à l'étranger.

Elle anticipe une croissance similaire sur les années à venir.

CES PME SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF ET NE GARANTISSENT PAS LE SUCCÈS DES PME EFFECTIVES COMPOSANT L'ACTIF DU FIP CAPITAL SANTÉ PME II.

L'ÉQUIPE ET LA GOUVERNANCE DU FONDS

LE COMITÉ CONSULTATIF D'EXPERTS :



VALÉRIE DELANDE

Consultante et ex-membre du directoire du Groupe Pierre Fabre.



JEAN-PAUL MICALLEF

Directeur de Recherche à l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale).



LOÏC MAUREL

Président du Directoire de Diaxonhit, Vice président de France Biotech.



THIERRY BARDON

Dr Vétérinaire, directeur scientifique corporate Ceva Santé Animale.



JEAN-LOUIS SIMON

Consultant et ex-managing director Health Care chez Bryan Garnier & Co.



AMR SOUBRA

Fondateur ex-dirigeant de la société Airox, leader européen des respirateurs médicaux.



RICHARD BORGİ

Ancien chirurgien des hôpitaux, Ingénieur en biomécanique.



GEORGES-DAVID MEDINA

Fondateur de Bionest Partners Finance, société de conseil spécialisée dans le secteur de la santé.

Liste non exhaustive donnée à titre indicatif à la date d'agrément du Fonds. L'existence d'un Comité consultatif d'experts ne garantit pas la qualité des investissements qui seront réalisés par le Fonds. La composition du Comité consultatif d'experts pourrait être amenée à évoluer dans le temps, auquel cas le souscripteur en sera informé dans le rapport annuel du Fonds.

■ LA SÉLECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE L'ÉQUIPE D'INVESTISSEMENT

LE 1^{ER} INVESTISSEMENT CHEZ MIDI CAPITAL, CE SONT LES HOMMES :

- 10 ans d'expérience dans l'investissement en PME non cotées ;
- 14 gérants expérimentés pour 65 PME en portefeuille, soit 1 gérant pour 5 participations en moyenne ;
- 600 chefs d'entreprise rencontrés chaque année, moins de 20 projets accompagnés.

■ UNE ÉQUIPE RECONNUE



DANS LE TOP 3 DES SOCIÉTÉS PRÉFÉRÉES DES CONSEILLERS EN GESTION DE PATRIMOINE FRANÇAIS.

- n°1 pour le back-office
- n°1 pour l'équipe commerciale
- n°2 pour la qualité de la gamme

Source : Palmarès Gestion de Fortune 2013*.



DÉSIGNÉE EN 2012 PARMİ LES 3 MEILLEURES ÉQUIPES DE CAPITAL DÉVELOPPEMENT EN FRANCE POUR LA QUALITÉ DE SA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT.

Source : Prix Capital Finance/Les Echos 2012.

■ UNE EXPÉRIENCE ÉPROUVÉE DANS LA SANTÉ...

L'équipe d'investissement dispose d'une expérience forte sur l'ensemble des domaines visés par le FIP Capital Santé PME II. Cette expertise sectorielle a été acquise notamment lors du financement du développement :

- du premier groupe de Laboratoires d'Analyses Médicales en France ;
- du leader français de la fabrication de matériel d'endoscopie à usage unique ;
- du leader européen des cliniques spécialisées dans les maladies respiratoires chroniques et de la dépendance ;
- de l'un des premiers groupes d'EHPAD français.

■ ...COUPLÉE À CELLE DE PROFESSIONNELS DU SECTEUR

Midi Capital s'appuie sur les compétences complémentaires d'une équipe de consultants externes (voir ci-contre) pour la sélection des PME financées.

Ce Comité consultatif d'experts est composé de professionnels de la santé et de chefs d'entreprise, dont l'expérience reconnue éclairera les choix et les orientations stratégiques de l'équipe.

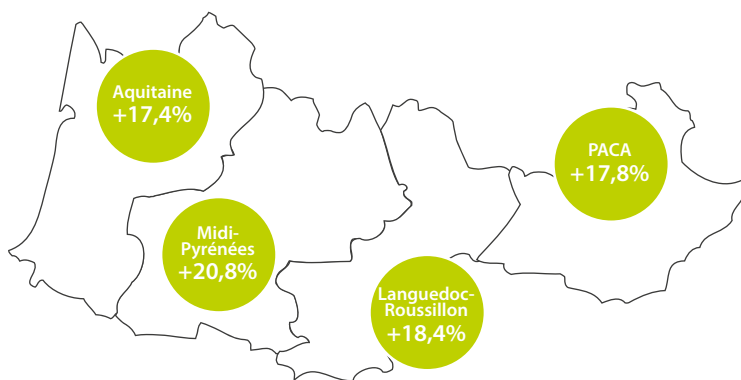
* Cette étude a été réalisée auprès de plus de 3 000 conseillers en gestion de patrimoine indépendants répartis sur toute la France. Les prix sont accordés par les CGPI, distributeurs des fonds, en fonction notamment de la qualité de leurs relations avec la société de gestion et du niveau de commissionnement.

INVESTIR AUX CÔTÉS DE MIDI CAPITAL

■ DES TERRITOIRES D'INVESTISSEMENT ÉLOIGNÉS DES ZONES DE FORTE CONCENTRATION DES FONDS

- Des investissements ciblés sur les 4 régions ayant enregistré la plus forte croissance du PIB de 2000 à 2010* : **Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et PACA**, dotées de **220 000 PME**, soit **25% des PME françaises**.
- Un réseau important de centres de recherche et de pôles de compétitivité.
- Des équipes au cœur des tissus économiques, favorisant l'identification des PME les plus prometteuses et le suivi de nos participations.

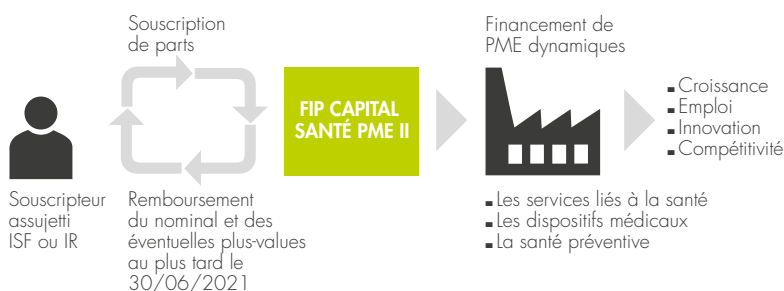
* Toutefois, la croissance du PIB d'une région n'est pas synonyme de performance du Fonds.



Croissance du PIB en % entre 2000 et 2010.
Source : Insee.

■ UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT TOURNÉE VERS LES PME MATURES ET LES SECTEURS RÉSILIENTS

- L'accompagnement de projets menés par des dirigeants ambitieux, impliqués personnellement, financièrement et majoritairement.
- La recherche d'une relation directe, de proximité, avec les chefs d'entreprise et une **stratégie d'accompagnement actif** tout au long de notre participation.
- Le financement de **PME dynamiques** disposant d'un important potentiel de croissance et évoluant sur des **secteurs résilients**.
- Une forte pondération des investissements réalisés à date en obligations convertibles en actions (Midi Capital a historiquement procédé à 42 émissions d'OC, représentant 31 % de son portefeuille de participations).



MIDI CAPITAL EN CHIFFRES

- 10** ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA GESTION D'ACTIFS NON COTÉS
- 14** FONDS GRAND PUBLIC
- 2** FONDS INSTITUTIONNELS
- 28** PROFESSIONNELS
- 14** GÉRANTS, SOIT 1 POUR 5 PME ACCOMPAGNÉES
- 65** PME EN PORTEFEUILLE
- 120** M€ SOUS GESTION
- 9 000** SOUSCRIPTEURS

FOCUS

L'INVESTISSEMENT EN OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS

Les Obligations Convertibles en Actions représenteront 20 à 60% de l'actif du Fonds.

DES INTÉRÊTS ANNUELS DÉTERMINÉS CONTRACTUELLEMENT...

Le Fonds, assimilé à un créancier de la société, a pour objectif de percevoir annuellement des intérêts déterminés contractuellement, accroissant ainsi la visibilité des perspectives de retour sur investissement plus aisément que si l'investissement était exclusivement réalisé au travers d'actions.

Comme pour toute émission d'obligation, le paiement des coupons et autres rémunérations associées n'est pas garanti et est lié à la bonne santé financière des sociétés sélectionnées.

... ET LA FACULTÉ DE CONVERTIR EN ACTIONS EN CAS D'OPPORTUNITÉ DE CESSIION DES TITRES.

Le FIP Capital Santé PME II pourra également opter pour la conversion de ces OC en actions de la société financée. Cette option sera privilégiée dès lors que la plus-value en résultant sera estimée supérieure au rendement contractuel de l'obligation.

PRÉSENTATION DU FIP CAPITAL SANTÉ PME II

SOCIÉTÉ DE GESTION

MIDI CAPITAL - GP 02-028
11-13 rue du Languedoc
BP 90112 - 31001 Toulouse Cedex 6
Tél : 05 62 25 92 46

DÉPOSITAIRE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

VALEUR D'UNE PART

500 €

SOUSCRIPTION MINIMALE

1 PART

DROITS D'ENTRÉE

5% MAXIMUM

VALORISATION SEMESTRIELLE

30/06 ET 31/12

CODE ISIN

PARTS A : FRO011391705
PARTS B : FRO011429000

RÉGIONS D'INVESTISSEMENT

AQUITAINE, MIDI-PYRÉNÉES,
LANGUEDOC-ROUSSILLON, PACA

DURÉE DE BLOCAGE

6 ANS, PROROGÉABLE 2 FOIS
1 AN SUR DÉCISION DE LA
SOCIÉTÉ DE GESTION (SOIT
AU PLUS TARD LE 30/06/2021)

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU FONDS

Conformément à la réglementation, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à l'article 22 du Règlement de ce Fonds.

CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS	TAUX MAXIMAUX DE FRAIS ANNUELS MOYENS (TFAM MAXIMAUX)	
	TFAM GESTIONNAIRE ET DISTRIBUTEUR MAXIMAL	DONT TFAM DISTRIBUTEUR MAXIMAL
Droits d'entrée et de sortie ⁽¹⁾	0,59%	0,59%
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement ⁽²⁾	3,92%	1,43%
Frais de constitution ⁽³⁾	0,14% TTC	Néant
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations ⁽⁴⁾	0,02% TTC	Néant
Frais de gestion indirects	0,01%	Néant
TOTAL	4,68% = valeur du TFAM-GD maximal	2,02% = valeur du TFAM-D maximal

1) Les droits d'entrée sont payés par le souscripteur au moment de sa souscription. Ils sont versés au distributeur pour sa prestation de distribution des parts du Fonds. Le gestionnaire pourra se subroger dans les droits du distributeur sur les droits d'entrée exigibles.
2) Les frais récurrents de gestion et de fonctionnement du Fonds comprennent notamment la rémunération de la société de gestion, du Dépositaire, du Délégué administratif et financier, des intermédiaires chargés de la commercialisation, des Commissaires aux Comptes, etc. Ce sont tous les frais liés à la gestion et au fonctionnement du Fonds. Le taux des frais de gestion et de fonctionnement revenant aux distributeurs est un maximum, la rémunération du distributeur hors droits d'entrée pouvant aller de 0,76% à 1,43% du montant de la souscription totale (MT). 3) Les frais de constitution du Fonds correspondent aux frais et charges supportés par la société de gestion pour la création, l'organisation et la promotion du Fonds (frais juridiques, frais de marketing, etc). Ils sont pris en charge par le Fonds sur présentation par la société de gestion des justificatifs de ces frais et charges. 4) Les frais non récurrents de fonctionnement liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations sont tous les frais liés aux activités d'investissement du Fonds. Ces frais recouvrent les frais et honoraires d'audit, d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition, à la cession de titres et au suivi de la participation, dans la mesure où ils ne seraient pas supportés par les sociétés cibles ; les frais de contentieux éventuels ; les droits et taxes qui peuvent être dus au titre d'acquisitions ou de ventes effectuées par le Fonds et notamment les droits d'enregistrement visés à l'article 726 du CGI, etc. Ils sont en principe supportés par la société cible de l'investissement et à défaut par le Fonds.

AUTRES FIP GÉRÉS PAR MIDI CAPITAL AU 31/12/2012

FIP	ANNÉE DE CRÉATION	% D'INVESTISSEMENT DE L'ACTIF EN TITRES ÉLIGIBLES	DATE D'ATTEINTE DU QUOTA D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES
MIDI CAPITAL 2004	2004	N/A Pré-liquidation	31/12/2006
AVANTAGE PME	2008	83,8%	30/04/2011
AVANTAGE ISF	2009	75,2%	30/04/2011
AVANTAGE PME II	2009	78,3%	30/04/2011
MEZZANO	2009	71,6%	31/10/2011
AVANTAGE PME III	2010	64,3%	31/12/2012
AVANTAGE ISF II	2011	39,9%	24/09/2013
MEZZANO II	2011	33,3%	30/09/2013
AVANTAGE PME IV	2011	26,5%	31/12/2013
MEZZANO III	2011	29,7%	31/12/2013
CAPITAL SANTÉ PME	2012	9,2%	31/05/2014
PERFORMANCE EXPORT	2012	0%*	31/12/2014

*Ce Fonds a été constitué le 31/12/2012 et de ce fait aucun investissement n'a été réalisé à la date d'arrêt du tableau ci-dessus.

AVERTISSEMENT

Nous attirons votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée minimale de 6 années pouvant aller jusqu'à 8 années sur décision de la société de gestion.

Le Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce Fonds d'Investissement de Proximité décrits à la rubrique « profil de risque » du règlement.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion de portefeuilles. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.





FIP
CAPITAL SANTÉ PME II



www.midicapital.com



MIDI CAPITAL
www.midicapital.com

TOULOUSE | 11-13 rue du Languedoc - BP 90112 - 31001 Toulouse Cedex 06 - Tél : 05 62 25 92 46

PARIS | 42 avenue Montaigne - 75008 Paris

BORDEAUX | 9 rue de Condé - 33064 Bordeaux Cedex

NICE | Immeuble Arénice, Quartier d'affaires de l'Arénas - 455 Promenade des Anglais - 06299 Nice Cedex 3

MONTPELLIER | 543 rue de la Castelle - 34070 Montpellier

MARSEILLE | 165 avenue du Prado - 13272 Marseille Cedex 08